

**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 6 avril 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

**ADOPTÉ**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les procès-verbaux de l'assemblée tenue le 3 mars 2009 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

**ADOPTÉ**

**RAPPORT DE DISPONIBILITÉ**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

**Vente de partie de terrain sur partie de la rue Marcoux**

**Ajustement de budget**

- 01.233.49.075 – Disposition d'actif	+776.00
- 03.800.00.001 – Fonds réservés	+776.00

**Écriture de grand-livre**

- 03.800.00.001 – Fonds réservés (dt)	776.00
- 05.900.00.000 – Surplus accumulé (ct)	776.00

**ADOPTÉ****CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et  
secrétaire-trésorier**

**COMPTES PAYABLES**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	146 317.68
- Administration	23 854.64
- Sécurité publique	7 405.44
- Transport routier	87 158.91
- Hygiène du milieu	71 948.32
- Aménagement et urbanisme	38 516.58
- Loisirs et culture	26 746.88
- Financement	-----
- Immobilisations/Investissements/Ajustements	38 836.08
<b>Total :</b>	<b>440 784.53</b>

**ADOPTÉ****PÉRIODE DU PUBLIC**

- **Gérard Simoneau** – Demande d'informations concernant le droit d'accès à l'information;
- **Michel Poirier** – Pour les Chevaliers de Colomb – Question de relocalisation de la « croix de chemin » aux abords de la route 116;
- **André Boulanger** – Pour le Bistro – Questionnement concernant une demande faite par ce commerce – Item inscrit à la correspondance;

- **Claude Messier** – Questionnement relatif au compostage et l'entente liant la Municipalité et la Société de développement durable d'Arthabaska – Opinion relative à la tarification lors d'amendements à la réglementation d'urbanisme – Remarque sur la possibilité d'instaurer un crédit pour les contribuables pratiquant le compostage;

### **RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.**

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

### **RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION**

- Une liste des permis émis pour le mois de mars est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$230,900.00 pour 15 permis émis et un cumulatif d'année pour un montant de \$581,400.00.

### **CORRESPONDANCE / RÉOLUTION**

- **2226 – 2009** - **Conseil Sport Loisir de l'Estrie** – Renouvellement d'affiliation pour 2009 - Demande d'indication des 2 représentants municipaux pour participer aux activités corporatives de l'organisme;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité adhère à cet organisme et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$90.00.

**ADOPTÉ**

- **2227 – 2009** - **Exposition agricole de Richmond** – Offre de participation à l'album souvenir de la 153<sup>ième</sup> édition de l'événement;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité adhère à la proposition soumise et contribue financièrement à la réalisation du cahier souvenir à raison d'une somme de \$60.00.

**ADOPTÉ**

- **2228 – 2009** - **CJAN Radio** – Offre de temps d'antenne pour messages publicitaires à l'occasion de la semaine de l'action bénévole à raison de 7 messages de 30 secondes pour \$90.00 + taxes – idem que l'an dernier;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à l'offre proposée.

**ADOPTÉ**

- **2229 – 2009 - C.L.D. des Sources** – Bureau d'information touristique – Demande de subvention correspondant au montant des taxes foncières pour l'année 2009 soit \$1,511.12;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité accepte de contribuer financièrement au fonctionnement du bureau d'information touristique à titre de subvention pour l'exercice financier 2009 à raison d'une équivalente au montant des taxes foncières municipales dont est redevable cet organisme soit la somme de \$1,511.12.

### **ADOPTÉ**

- **2230 – 2009 - Ministère du développement durable** – Lettre informant de l'analyse du « Rapport de conformité » présenté dans le cadre de l'analyse du plan de production d'eau potable et confirmation du « dépassement de la norme de turbidité à la sortie des filtres et le dépassement de la norme des THM dans l'eau distribuée. » - Demande de produire un plan d'intervention détaillé avec échéancier avant le 14 avril 2009 entériné par le Conseil municipal;

**Considérant** les conclusions du rapport de conformité produit par la firme « Les Consultants Enviroconseil » en rapport avec la production de l'eau potable de la Municipalité et les exigences du Ministère du développement durable et de l'environnement;

**Considérant** que la Municipalité entend agir avec diligence dans la recherche et la mise en application d'une solution à la problématique soulevée;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité mandate la firme « Les Consultants Enviroconseils » pour :

- 1° Procéder à l'examen des diverses solutions envisageables, qu'elles soient totales ou partielles, pour remédier à la problématique du dépassement des THM et de la turbidité rencontrés dans l'eau de consommation;
- 2° Valider auprès du Ministère du développement durable et de l'environnement la possibilité d'appliquer d'autres solutions que celles mentionnées au rapport de conformité particulièrement celles pouvant s'avérer les plus économiques tout en étant aussi efficaces;
- 3° Valider l'existence de programmes de subventions auxquels la Municipalité pourrait être admissible de manière à permettre la mise en place des correctifs requis au processus de production d'eau potable.

### **ADOPTÉ**

- **2231 – 2009 - Bistro du coin** – Demande de renouveler l'autorisation de l'année dernière pour l'installation d'une terrasse « aux mêmes conditions que l'an dernier »;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'autorisation soit renouvelée pour l'année 2009 aux mêmes conditions que celles qui prévalaient pour l'année 2008 et ce pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> mai 2009 et le 15 novembre 2009 lesquelles se résument comme suit :

- Prêter une attention spéciale pour assurer et même accroître la visibilité des piétons désireux de traverser la rue Daniel-Johnson (résolution 1930-2008);
- Autorisation valable jusqu'au premier de chaque mois et renouvelable automatiquement de mois en mois à moins que la Municipalité n'impose ou n'annule certaines conditions sur préavis de dix (10) jours (résolution 1930-2008);
- Que l'heure de fermeture de la terrasse soit établie à 23h00 sauf pour 3 jours que pourra choisir le demandeur et où la terrasse pourra demeurer ouverte jusqu'à 1 heure du matin pourvu que la Municipalité en aie été avisée au préalable (résolution 1964-2008).

#### **ADOPTÉ**

- **2232 – 2009 - Ministère de l'éducation, sports et loisirs** – Demande de subvention dans le cadre du programme d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées pour les activités de l'O.T.J. – Subvention pour 1 individu;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité :

- 1° Ratifie la demande de subvention faite en son nom par le directeur général auprès de l'« Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Estrie »; et
- 2° S'engage à respecter toutes les conditions rattachées au programme s'il en est.

#### **ADOPTÉ**

- **2233 – 2009 - Corp. de développement économique de Danville Inc.** – Demande pour que la municipalité avance les sommes nécessaires pour acquitter les frais, fournitures, échéances et honoraires requis à son fonctionnement dans l'attente de revenus;

**Considérant** que la Municipalité est caution de la corporation de développement économique de Danville Inc. auprès de la Caisse Populaire des métaux Blancs;

**Considérant** qu'il est à l'avantage de la Municipalité que la Corporation de développement économique de Danville Inc. puisse honorer ses engagements;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité :

- 1° Acquiesce à la demande formulée et procède à des avances de fonds sporadiques selon les besoins de la Corporation et ce pour valoir à titre de prêts; et
- 2° Convertisse la subvention payée pour l'année 2009 au montant de \$10,000.00 en avance de fonds qui devront également être remboursés à la Municipalité.

### **ADOPTÉ**

- **2234 – 2009 – R.I.E.M.R.** – Retrait de certaines municipalités de la Régie inter-municipale d'élimination des matières résiduelles;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres se sont prévaluées des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* pour conclure une entente prévoyant la constitution de la Régie intermunicipale d'élimination des matières résiduelles des Sources;

**ATTENDU QUE** cette Régie a été constituée par un décret de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec publié dans la Gazette officielle en date du 24 février 2007;

**ATTENDU QUE** certaines municipalités membres, soit celles de la Ville d'Asbestos, la Municipalité de Chesterville, la Ville de Kingsey Falls, la Municipalité de Notre-Dame de Ham, la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Élisabeth-de-Warwick, la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Séraphine, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, la Municipalité de la Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick et la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton ont formellement demandé par résolution leur retrait de cette Régie pour différents motifs;

**ATTENDU QUE** leur retrait est soumis à une décision unanime de toutes les municipalités membres de la Régie;

**ATTENDU QUE** les municipalités membres ont mandaté un comité *ad hoc* formé de divers représentants en vue de discuter des conditions relatives au retrait des municipalités membres;

**ATTENDU QUE** les membres du comité *ad hoc* ont produit un rapport unanime de leurs recommandations à cet effet, que celui-ci a été présenté à l'ensemble des municipalités membres lors d'une assemblée tenue le 31 mars 2009 et qu'il y a lieu d'entériner les recommandations du comité;

**ATTENDU QUE** les conditions et modalités du retrait de ces municipalités de la Régie doivent être acceptées par toutes les parties et entraînent nécessairement certaines modifications à l'entente actuelle qui sont soumises à l'approbation de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**À ces causes**, il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain

Ducharme et résolu:

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** les recommandations du comité ad hoc soient approuvées par ce conseil qui s'engage à les respecter;

**QUE** ce conseil autorise la conclusion de l'entente établissant les modalités et conditions de retrait des certaines municipalités membres de la Régie inter-municipale d'élimination des matières résiduelles des Sources, le projet d'entente étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**QUE** le maire, Jacques Hémond et le directeur général et secrétaire-trésorier, Michel Lecours sont, par les présentes, autorisés à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

### **ADOPTÉ**

- **2235 – 2009 - Harmonie d'Asbestos** – Invitation à commanditer au coût de \$60.00 avec 2 billets pour le gala concert du 9 mai 2009 à 20h00 au Camp musical d'Asbestos;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte de contribuer à raison d'une somme de \$60.00.

### **ADOPTÉ**

- **2236 – 2009 - André Bellavance** – Lettre informant de la mise en place d'un programme pour « rénover les installations de loisirs communautaires ..... jusqu'à concurrence de 33% et maximale de 50% »;

**Considérant** que la Municipalité est dans un processus visant à permettre la réfection d'une partie de la toiture du centre communautaire Mgr. Thibault ;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité entreprenne les démarches nécessaires pour valider l'admissibilité de ce projet au programme « Infrastructures récréatives » et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tous documents nécessaires.

### **ADOPTÉ**

### **AFFAIRES EN SUSPENS**

- **2237 – 2009 – Règlement 84-2009** – Amendement au règlement de zonage 359 – Zone A-17 – Rapport à l'effet qu'aucune demande d'inscription référendaire n'a été déposée aux bureaux de la Municipalité en date du 19 mars 2009;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que soit adopté le règlement numéro **84-2009** intitulé « **Amendement au règlement de zonage 359 – Bâtiment principal – Zone A-17** » et qu'il soit versé au livre des règlements de la Municipalité et qu'une copie soit transmise à la M.R.C. des Sources pour fins d'émission d'un certificat de conformité.

#### **ADOPTÉ**

- **2238 – 2009 – Règlement 86-2009** – Réfection d'une partie de la toiture du Centre communautaire Mgr. Thibault – Adoption;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que le règlement **86-2009** intitulé « **Réfection d'une partie de la toiture du Centre communautaire Mgr. Thibault et emprunt pour en acquitter les coûts au montant de \$134,000.00** » tel que lu à haute voix à la présente assemblée et qu'il soit versé au livre des règlements;

Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé de donner les avis publics requis en conséquence.

#### **ADOPTÉ**

- **2239 – 2009 – Propriété du 217 Daniel-Johnson** – Mise en vente;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité procède à un appel d'offre afin de disposer de la propriété du 217 de la rue Daniel-Johnson et dont elle est propriétaire en titre par voie de publication dans les journaux régionaux que sont Les Actualités, La Tribune et la Nouvelle.

#### **ADOPTÉ**

### **AFFAIRES NOUVELLES**

- **2240 – 2009 – Étude sur la sécurité des barrages** – Barrage de l'étang Burbank ;

**Considérant** le rapport soumis par le directeur général résumant le résultat de l'ouverture des soumissions demandées et des écarts considérables entre les prix obtenus;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité mandate ses procureurs « Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. » de préparer un cahier des charges pour permettre à la Municipalité de procéder à un appel d'offre pour l'élaboration et production de « L'étude résultant de la première évaluation de la sécurité du barrage de l'Étang Burbank » accompagnée des documents requis en vertu des articles 76 et 77 du « Règlement sur la sécurité des barrages »;

Que le directeur général soit autorisé d'inviter à



soumissionner les 5 firmes ayant déposé une offre à la demande initiale.

### **ADOPTÉ**

- **Ventes temporaires – Avis de motion;**

**AVIS DE MOTION** est donné par le Conseiller Jean-Guy Dionne à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente il proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement visant à établir les normes régissant les ventes ponctuelles faites au moyen d'un étalage extérieur de la marchandise.

- **2241 – 2009 – Rôle locatif** – Abandon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010;

**Considérant** que la confection d'un rôle locatif est plus onéreuse que ne rapporte la taxe d'affaires elle-même à l'exclusion des taxes de services y mentionnées lesquelles peuvent être reportées sur le compte de taxe foncière du propriétaire de l'immeuble;

**Considérant** qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité que les taxes de services rattachées à la taxe « d'affaires » soient garanties par l'immeuble dans lequel s'exerce l'activité commerciale;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité abandonne à compter de l'année 2010 la confection et mise à jour du rôle locatif et que copie de la présente résolution soit transmise à la firme chargée de confectionner le rôle locatif ainsi qu'à la M.R.C. des Sources.

### **ADOPTÉ**

- **2242 – 2009 – Amélioration du réseau routier municipal** – Identification des chemins;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne, confirme que les chemins Craig, Scotch Hill, Pinnacle, du Carmel, de l'Étang, Saint-Claude, Thibault et Roux sont les chemins pour lesquels il est demandé une subvention dans le cadre du « Programme d'amélioration du réseau routier municipal »;

Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé de signer tout document nécessaire et d'établir le montant requis pour chacun des chemins.

### **ADOPTÉ**

- **2243 – 2009 – Recommandations du C.C.U.** – Construction d'une résidence au coin des rues Hébert et Daniel-Johnson;

**Considérant** les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme en conclusion de sa réunion tenue le 31 mars 2009 pour un

projet de construction résidentielle uni-familiale soumis au dépôt d'un plan d'implantation et d'intégration architectural;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité entérine les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et autorise le directeur à l'urbanisme et au développement de procéder à l'émission d'un permis en faveur de monsieur Denis Groleau pour la construction d'une résidence uni-familiale de forme octogonale sur l'immeuble composé d'une partie du lot 99, d'une partie du lot 100, d'une partie du lot 101, et d'une partie du lot 107 du cadastre de Danville.

#### **ADOPTÉ**

- **2244 – 2009 – Croix-Rouge** – Représentant pour la Municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que monsieur Gérard Simoneau soit nommé à titre de représentant municipal auprès de la Croix-Rouge pour le territoire de la M.R.C. des Sources.

#### **ADOPTÉ**

- **2245 – 2009 – Flamme olympiques** – Vancouver 2010 – Représentant municipal;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le Conseiller Michel Plourde soit nommé à titre de représentant municipal et contact concernant le passage de la flamme olympique sur le territoire de la Municipalité en décembre 2009 en prévision des Jeux d'hiver 2010 à Vancouver.

#### **ADOPTÉ**

- **2246 – 2009 – Nettoyage printanier des propriétés;**

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité mette à la disposition de ses contribuables, sur le site du garage municipal, 2 conteneurs pour recueillir les branches, feuilles et débris résultant du nettoyage printanier de leur propriété et ce les samedis 18 et 25 avril 2009 de 8h00 à 12h00 et qu'un employé municipal soit présent pour aider au transbordement depuis leur remorque au conteneur.

#### **ADOPTÉ**

- **2247 – 2008 – Traverses piétonnières** – Route 116;

**Considérant** que la Municipalité porte la dénomination de « Village-Relais » et que de ce fait elle se doit d'avoir des particularités significatives;

**Considérant** qu'il est important que les différents intervenants gouvernementaux collaborent à la mise en place de ces différentes particularités;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité demande au Ministère des Transports, section Estrie, que les traverses piétonnières sur la route 116 à l'intersection avec la rue Daniel-Johnson ainsi qu'à l'intersection avec la 255 et 255A, soient réalisées avec un motif de « briques » ou de « pierres ».

**ADOPTÉ**

### **AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la présente assemblée soit ajournée au Mercredi, 22 avril 2009 à compter de 19h00 pour prendre connaissance des états financiers pour l'exercice 2008 et pour délibérer sur tout autre sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil.

**ADOPTÉ**

**Jacques Hémond, Maire**

**Michel Lecours, Directeur-général et  
secrétaire-trésorier**